

simples évolutions militaires, ce sera une force splendide quoique les effectifs auxiliaires et les états-majors soient suffisants pour défendre la Grande-Bretagne, qui possède aujourd'hui une grande armée de volontaires de plusieurs centaines de milliers d'hommes et 500,000 réguliers au moins, d'après une récente statistique. Je crois que nous dépensons trop d'argent. Je ne critique pas les détails, mais le plan d'ensemble. Nos stations, nos troupes auxiliaires, nos effectifs sont sur le papier. Ils ont assez de consistance, je crois, cependant combien avons-nous de volontaires ? Nous recrutons environ 35,000 hommes pour les camps. La nouvelle réorganisation suffit à 500,000 hommes. Il me semble qu'avant que nous lui votions \$6,500,000 pour ses 35,000 hommes de la milice active et ses 30,000 hommes de troupes régulières, le ministre devrait pouvoir être capable de montrer qu'il peut recruter les 100,000 hommes dont il parle. Il y a trois ans, lorsque ce plan fut préparé, le major général O'Grady-Haley qui commandait, en expliqua le fonctionnement. Il proposait au besoin la conscription. L'honorable ministre n'a pas pu dans le temps, comme il ne le peut aujourd'hui, nous dire où il recruterait le nombre d'hommes voulus pour compléter ses cadres. Il a suggéré des clubs de tir et déclaré que ceux-ci comptaient déjà 28,000 hommes. J'oserais dire qu'il ne pourrait recruter de cette source plus de 14,000 à 15,000 hommes à un moment donné ; puis il faut déduire de tous les effectifs ruraux, au moins 25 p. 100 pour les absences. Non pas que je suis sous l'impression que nos jeunes gens manqueraient de courage, mais parce que les déplacements de la population ne permettent pas le recrutement réel de plus de 75 p. 100 de l'effectif. Je crois que l'honorable ministre aurait dû faire une déduction plus forte. D'abord je le félicite pour son activité, son énergie et son zèle comme ministre de la Milice. Il a aussi le courage de ses convictions, comme il le prouve en se présentant devant cette Chambre pour demander les crédits nécessaires à la réalisation de son plan tel qu'il croit qu'il devrait être. Il a l'appui du patriotisme des députés de la droite, comme il est secondé dans ses efforts par le patriotisme et le bon vouloir des honorables députés de la gauche. Je suis orgueilleux de la Chambre pour son empressement à voter le budget nécessaire à la milice et je suis fier du pays dont la population est prête à payer.

Je ne suis pas disposé à critiquer les grandes dépenses qui nécessitent la milice pourvu que ces dépenses soient bien appliquées. Je ne suis pas tout à fait enclin à trouver à redire contre la politique du ministre, mais je l'avertirai, lui et ceux qui l'entourent, car les députés sont directement responsables des actes du ministre—que la population, tout en étant généreuse et bien disposée envers la milice, est sagement économe et tient à en avoir pour la valeur de

son argent. Et nous de l'opposition, nous serons pas sans notre part de blâme, si nous permettons d'entreprendre de si fortes dépenses, sans avoir une connaissance exacte de leur nature, et une assurance raisonnable que le pays recevra des avantages équivalant aux dépenses encourues.

Avant de se lancer dans cette dépense, l'honorable ministre de la Milice, son conseil de la milice et le chef de l'état-major devraient amener plus à point le plan qu'ils ont tracé. Ils disent qu'ils veulent avoir 60,000 hommes enrôlés et 40,000 autres sur lesquels ils peuvent compter en cas de besoin. Cent mille hommes ne sont pas trop pour tous les services, qu'à tort ou à raison, nous avons établis. Par services j'entends ces corps auxiliaires qui sont si nécessaires en temps de guerre pour nourrir et habiller la troupe, et sans lesquels une armée en campagne n'aurait aucune valeur. Quand l'argent est voté il est assez facile d'organiser ces services, car on peut choisir des hommes ayant l'entraînement nécessaire, dans les différents départements, puisqu'on donne en même temps une position honorable et de beaux appointements. Le ministre a fait diligence et a été heureux dans l'organisation de ces différents services et le travail était agréable et facile, et il n'avait qu'à choisir entre beaucoup de candidats qui aspiraient à ces positions honorables et bien rétribuées, bien qu'elles demandent une instruction et un entraînement spéciaux et qu'elles soient des positions importantes et pleines de responsabilité.

Mais le ministre doit être sur ses gardes et ne pas se laisser entraîner trop loin dans cette voie. Des six millions et demi de dollars que le Parlement sera appelé à voter moins d'un million est consacré à l'instruction des 40,000 hommes dont j'ai parlé. Il faut maintenir une juste proportion entre tous ces services.

On peut aussi discuter l'opportunité de construire toutes ces salles militaires. Sans doute qu'il faut que les armes soient mises en lieu sûr ; c'est une des premières choses à faire ; on ne peut prendre trop de soin de ces armes coûteuses que, grâce aux progrès de la science, nous pouvons maintenant mettre entre les mains de nos soldats.

Nous pouvons parfaitement organiser tous ces corps auxiliaires, si nous avons l'argent nécessaire, mais avant cela, je voudrais une assurance plus positive que nous aurons les 100,000, car sans cela nous trouverons avec une organisation beaucoup trop vaste. Le ministre devra compter sur autre chose que les clubs de tir dont l'effectif est de 28,000 membres ; et il est évident qu'une grande partie de ces 28,000 membres ne répondrait pas à l'appel en cas de besoin. Il n'y a pas à mettre en doute l'utilité de ces clubs et je félicite l'honorable ministre de s'être montré si disposé à travailler de concert avec les autorités pro-